

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL702

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 20

A la première phrase de l'alinéa 199, substituer au mot :

"périmètre",

le mot :

"territoire".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.